

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESTREINT DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Séance du 6 juillet 2021

Collège AB

Extrait du compte rendu

Après avis favorable à l'unanimité du conseil de la formation plénier du 29 juin 2021, le conseil d'administration restreint émet un avis favorable à l'unanimité sur le référentiel d'activités pédagogiques des Enseignants-Chercheurs, Enseignants du Premier et Second degré, Professeurs ENSAM, Enseignants contractuels, PAST-MAST, Enseignants associés, ATER et vacataires pour l'année universitaire 2021/2022, conformément au document joint.

Fait à Nancy, le 12 octobre 2021



Le Président de l'Université de Lorraine